

INFORMATION ECOLE DE TENNIS

28-04-2017 00:00

Mise en place d'un système de pré-inscriptions en mai...

Dans le cadre d'une restructuration de l'Ecole de tennis à la rentrée prochaine et afin de poursuivre un travail de qualité dans la prise en charge de vos enfants pour l'apprentissage du tennis, les places seront limitées.

Dans ce contexte, nous mettons en place un système de pré-inscriptions tous les mercredis du mois de mai 2017.

EN MAI

Vous devez **réserver le créneau horaire de vos enfants** auprès de Ludovic Gratian et **recupérer le dossier d'inscription** afin de garantir la place de vos enfants à l'école de tennis.

EN SEPTEMBRE

Permanence inscriptions dès le mercredi 6 septembre de 09h00 à 20h00.

Le dossier complet d'inscription doit être rapporté dûment rempli, accompagné des pièces demandées et des règlements.

Attention : tout dossier incomplet en septembre ne permettra pas à votre enfant de commencer ses cours.